

■ **Fondation de prévoyance en faveur du personnel de la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie**, à Neuchâtel, CH-645-1002612-4 (FOSC du 18.03.2004, p. 10). De Montmollin Pierre et Bernoulli Claude ne sont plus membres du comité; leurs pouvoirs sont radiés. Signature collective à deux a été conférée à Léger Cédric, de Thielle-Wavre, à Neuchâtel, président, et Hiltbold Pierre, de Schinznach-Dorf, à Neuchâtel, membres du comité.

Journal no 63 du 11.01.2006
(03197810 / CH-645.1.002.612-4)